

**Yves FROMION**  
Député du Cher  
Maire d'Aubigny-sur-Nère

A Paris, le 12 MARS 2008

N° 66-08/BP/YF

### QUESTION ECRITE

Monsieur Yves FROMION, député du Cher attire l'attention du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche sur la reconduction des aides accordées dans le cadre de la fièvre catarrhale ovine.

En effet, dans le Cher plus de 450 élevages, essentiellement bovins, sont touchés par la FCO et environ 4000 brouards se sont avérés positifs et donc exclus des échanges intracommunautaires.

Le 12 février dernier, il a été annoncé que la somme consacrées aux aides des entreprises serait de 3 millions d'euros soit sensiblement équivalente à celle attribuée en 2006 alors que seuls, 16 départements étaient touchés. Les attentes des éleveurs portant la somme totale des aides à 10 millions d'euros, cela revient à dire que les aides 2007 verront la mise en oeuvre d'un stabilisateur qui se traduirait par une limitation à moins de 30% des aides attendues, ce qui est inacceptable pour la profession.

En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter pour soutenir la filière, d'autant plus que le marché italien a fermé son accès le 3 mars pour une période actuellement estimée à 3 mois.

Yves FROMION